

Le FSE de Chantemerle

- Que signifie le FSE ? C'est un **Foyer Socio Éducatif** à statut associatif.
- Quand a-t-il été créé ?
Il a été formé le 17 novembre 2008 au sein du collège alors qu'il est resté en sommeil depuis plusieurs années ; voilà... à partir de la rentrée 2009, tout élève du collège Chantemerle pourra en faire partie. Madame BRETON est la présidente, Monsieur ALLO le trésorier et Mme JOUBERT la secrétaire.
- Pourquoi un FSE au sein du collège ?
Cela permet d'aider à la constitution de projets divers et variés pour les élèves. L'inscription n'est pas obligatoire ; cependant les élèves, qui y adhéreront, pourront participer à diverses actions. Depuis deux ans, il a permis la création des listes de fournitures moins chères mais convenables dès la rentrée pour tous les collégiens ; certains ont pu participer à des clubs ou faire une sortie suite à la vente de chocolats.
- Les activités qui peuvent être mises en place en cours d'année :
 - Achats de fournitures scolaires
 - Ouverture de divers clubs « théâtre », « calligraphie », « Santé » « percussions »
 - Achats de fournitures pour les ateliers et de jeux de société
 - Photos de classes et individuelles
 - Entée de prix préférentiels pour le théâtre
 - Vente d'objets divers pour financer des sorties et autres idées... les bienvenues !
- Comment adhérer au FSE ?
Le montant de la cotisation annuelle s'élève à **5 euros par élève** : ces cinq euros sont **payables uniquement par chèque à l'ordre de FSE Chantemerle** dont le verso mentionne nom, prénom et niveau de classe de l'élève.
- Si vous le désirez, vous pouvez aussi aider le FSE...
Le montant de 5 euros est le minimum et on laisse à l'appréciation des familles de donner plus. On rappelle que l'argent servira à différentes actions en cours d'année dont seuls les collégiens en bénéficieront.

Informations de la part des membres du FSE de Chantemerle.

Bulletin à rendre en cas d'adhésion : NOM Prénom

- Je m'inscris au FSE sans commander de fournitures (chèque)
- Pour commander les fournitures, inscription obligatoire au FSE pour 5 euros. Attention, la liste des fournitures avec son chèque doit être renvoyée par la poste dans l'enveloppe prévue à cet effet dans le dossier d'inscription.